

# SEG TAABA

Numéro 8 du 30 mars 2001

## Éditorial

*De Nioro du Sahel à Mopti la Venise malienne, l'équipe de Seg Taaba s'est rendu au pays des mythes et des grands hommes: le Mali. Ce mois-ci, en marge de l'atelier de Fana, nous avons exploré le schéma du processus d'influence des politiques du réseau GDRN 5 à Mopti. L'ONG Jam Sahel nous présente sa stratégie pour la prévention/gestion des conflits au Sahel occidental. De Fana, Seg Taaba fait cap sur Koudougou pour un résumé de l'atelier national de planification du Burkina dans le cadre de « Réussir la Décentralisation ». Et comme Rio+10 c'est dans un an, l'heure n'est-elle pas au bilan? De Fana à Johannesburg 2002, ce numéro 8 de Seg Taaba est placé sous le signe du voyage et Décentralisation ».*

## Zoom Sur:

### Influence des politiques : une expérience du GDRN5

Au Mali, comme dans d'autres pays de tradition juridique francophone, le processus de formulation classique des politiques est long et complexe. C'est essentiellement une affaire de l'État. Sommairement décrit, le processus d'élaboration des lois implique en priorité les départements ministériels et les services techniques, qui, en réponse à des situations de crise ponctuelles et/ou de déficit juridique, élaborent les avant-projets de lois. Envoyé au Secrétariat Général du Gouvernement et placé sous la responsabilité du Premier Ministre, le projet de loi est soumis aux Conseils des Ministres pour examen et adoption. Le projet de loi est ensuite transmis à l'Assemblée Nationale (AN) pour délibération et adoption. Le projet de loi ainsi adopté et voté par l'AN est transmis au Président de la République pour promulgation. L'implication de personnes-ressources extérieures et des éléments de la société civile est moindre. Si le projet de loi concerne la vie économique et sociale du pays, le Conseil Économique Social et Culturel (CESC) peut être consulté, pour simple avis, par le conseil des ministres. Le bureau de l'Assemblée Nationale mandate une commission pour étude qui organise des séances d'écoute avec personnes-ressources et les ministres pour avis.

Après sa promulgation, la loi doit faire l'objet des textes d'application déterminant la manière dont le Gouvernement assure sa mise en œuvre. L'élaboration de ces textes d'applications relève exclusivement de l'exécutif qui peut réglementer de façon « unilatérale », sans se référer à l'AN ou à d'autres instances de représentation.

Les limites de ce système sont bien connues : une inflation de textes souvent contradictoires et dans un langage inaccessible ce qui rend leur application difficile. On constate également qu'il n'y a pas de suivi-évaluation des textes législatifs et réglementaires qui sont parfois mal adaptés aux réalités et aux besoins des populations. En matière de GRN cela induit une certaine insécurité quant à l'accès aux ressources naturelles.

Fort de ces constats, le réseau Gestion Durable des Ressources Naturelles en région 5 (GDRN5), un réseau qui réunit une trentaine d'ONG de la région de Mopti, a initié un processus d'influence dans l'élaboration des politiques en matière de Gestion des Ressources Naturelles. La première étape de ce processus a été celle de la collecte et l'analyse, sur le terrain à travers des études de cas, des textes de lois en projet ou en cours afin de disposer des

informations nécessaires et d'identifier les forces et faiblesses des textes. Ensuite les institutions nationales ont été invitées sur le terrain pour favoriser une meilleure compréhension des réalités et des écarts qui peuvent exister entre les textes et les pratiques. Cette première série d'activités a abouti à l'organisation d'un atelier d'analyse des textes et la diffusion auprès des membres du réseau et des partenaires des rapports de travail. Afin d'assurer le suivi des recommandations de l'atelier, un comité de suivi a été mis en place avec des députés de la région 5, un certain nombre de partenaires et les membres du réseau. Il a fallu ensuite cibler les niveaux d'influence des décisions et identifier des alliés stratégiques au niveau de l'AN, du Gouvernement, des OI et des chefs de services. Des réunions périodiques ont permis de suivre l'état d'avancement de la stratégie et dans le but d'informer les alliés et de les outiller pour leur

plaidoyer, des propositions d'amendement de la loi ont été formulées et diffusées à travers des conférences débats, des échanges avec les commissions de l'AN. Les négociations ont ensuite commencé avec les parlementaires. Ce processus a abouti récemment à la révision de la Charte Pastorale du Mali qui prend en charge une grande partie des préoccupations des membres du réseau GDRN 5 et des populations qu'ils représentent. L'enjeu aujourd'hui est d'établir un mécanisme de suivi du processus.

Article extrait de la communication de l'atelier de Fana

**Contact : Aly Bacha Konaté**  
**Coordonnateur GDRN 5, BP 31 Sévaré**  
**Email: [alybacha@spider.toolnet.org](mailto:alybacha@spider.toolnet.org)**

## Partageons les leçons apprises !

Le réseau GDRN 5 partant des leçons apprises a élaboré un certain nombre de principes qui doivent guider un tel processus.

*Il n'y a pas de formule consacrée en matière d'influence des politiques de GRN. Mais certains principes doivent être respectés dont :*

*Bien se positionner en amont du processus de formulation des textes politiques en exploitant au mieux vos canaux d'information au niveau des ministères et SG Gouvernement, AN, etc.)*

*Mener des études et concertations à la base (groupes d'intérêt, villages, communes, etc.) pour comprendre leurs points de vue ;*

*Bien cibler le groupe à influencer ;*

*Bien s'informer et avoir une bonne maîtrise des textes*

*Organiser des ateliers de réflexion et d'échanges avec les alliés stratégiques et les partenaires pour analyser les forces et les faiblesses des textes ;*

*Utiliser les médias (journaux, radios, etc.) pour la diffusion de l'information ;*

*Visiter et faire visiter le terrain aux responsables (membres du gouvernement, députés, directeurs nationaux) afin qu'ils comprennent les écarts et les contradictions entre les pratiques locales et les textes ;*

*Bien identifier des alliés stratégiques (membres du gouvernement, députés, directeurs nationaux) et développer des liens avec eux ;*

*Si possible faire prendre des engagements par les alliés et leur demander régulièrement des comptes ;*

*Aider et ou appuyer vos élus alliés à rédiger des propositions de textes.*

## **Agenda: Un réseau pour les femmes rurales au Sénégal**

Au Sénégal, nombreuses sont les organisations de femmes constituées en Fédérations, et Associations. Mais le constat nous révèle que, malgré leur volonté, elles ne répondent pas aux préoccupations des femmes rurales. Ainsi, le problème de la femme rurale demeure entier. Les organisations d'appui aux ruraux (et même l'État dans la nouvelle constitution-article 17), conscientes de cette situation, se sont focalisées sur la promotion et l'épanouissement de la femme rurale et péri-urbaine. A cet effet, plusieurs activités ont été menées dans le cadre du renforcement de leurs capacités intellectuelles, institutionnelles et économiques. Cependant, ces efforts n'ont pas eu les résultats escomptés. Il y a eu seulement, çà et là, une timide émergence de femmes leaders et un début d'accès de quelques femmes aux instances de décisions (femmes conseillères rurales, présidente de conseil rural, présidentes d'associations mixtes...). (Cf. élections

municipales et rurales du 24/11/96, dans la région de Thiès, sur 932 conseillers ruraux, 140 sont des femmes, soit 15,02 %). La mise en place du Réseau National Femmes Rurales et Développement, à l'instigation du projet DIMITRA, vient à point nommé car il contribuera à la consolidation de ces acquis et permettra l'ouverture à d'autres opportunités. Les objectifs généraux sont de renforcer le statut et les conditions de vie de la femme rurale et périurbaine, de capitaliser les acquis et les expériences de ces femmes et de mettre en valeur la femme rurale et périurbaine, en tant qu'actrice et responsable du développement humain. L'Assemblée Générale constitutive du réseau Femmes Rurales et Développement est prévue les 15 et 16 mai 2001, au siège de l'Association Nationale des maisons Familiales Rurales (ANMFR), à Thiès, quartier 10<sup>e</sup>

### **Contacts :**

**Fatou Sow NDIAYE, E-mail : [pronat@enda.sn](mailto:pronat@enda.sn) ou [dimitra@enda.sn](mailto:dimitra@enda.sn)**

**NDiémé NDIAYE, E-mail : [anmfr@telecomplus.sn](mailto:anmfr@telecomplus.sn)**

## **Gestion des Conflits:**

### **JAM SAHEL ou une réponse endogène aux conflits dans le Sahel Occidental, Mali.**

Zone de brassage, axe important du Djihad Umarien, le Sahel Occidental paraissait jusque-là avoir su garder son équilibre, préserver les identités distinctes de son peuplement et minimiser, par le jeu des réciprocity locales, la barrière artificielle des frontières avec la Mauritanie et le Sénégal. Cependant, cette région nord du Mali est aujourd'hui source de bien des inquiétudes. Le Sahel Occidental connaît les retombées de la crise mauritano-sénégalaise. En effet, les milliers de réfugiés engendrés par ce conflit ont trouvé asile dans la région de Kayes. Cela allait constituer une demande exagérée sur les ressources d'une zone frappée par les fortes perturbations que l'écologie sahélienne a connues dès les années 1970. (...)

(...) L'insécurité qui sévit aujourd'hui au Sahel Occidental ne peut être expliquée bien sûr par la

seule dimension internationale, puisque les conflits locaux y existaient et qu'ils y surgissent de plus en plus, avec plus de violences que par le passé. Ce sont essentiellement des conflits de production avec des conséquences inter ethniques qui opposent surtout les communautés Soninké, Maure, Bambara et Peul. Ils naissent, en général, à propos des couloirs de transhumance, y compris les points d'eau et les pâturages, traduisant ainsi les difficultés de cohabitation entre systèmes de production différents dans un contexte où la base des ressources naturelles, se réduit. D'un point de vue culturel et sociologique, ils reflètent la difficulté d'acteurs jadis spécialisés, à gérer les changements récents intervenus dans les structures de la production et de la propriété. Peu de problèmes intra-communautaires sont déplorés

jusque là. Cependant, il faut craindre que la polarisation ethnique découlant des troubles récents, n'hypothèque, à terme, l'harmonie des agglomérations de la zone où coexistent plusieurs ethnies (...)

Une des chances du Mali est d'être un vieux pays disposant d'un riche capital social qu'il importe de préserver à tout prix et dont il faut se servir à bon escient pour rendre possible et garantir l'entente et la cohésion des communautés nationales.

Jam Sahel a la conviction que le processus de la décentralisation et de la démocratisation en cours ne peuvent aboutir si les populations n'y participent pas et ne le contrôlent pas. Dans le même temps, cette ONG malienne est consciente que des populations inorganisées, sous informées et vulnérables au plan économique, ne peuvent valablement jouer ce rôle de contrôle. Renforcer la participation des populations dans ce processus et les aider à améliorer le cadre et la qualité de leur vie sont les ambitions que Jam Sahel s'est donné à travers ses différents programmes dont le Programme de Sécurité Économique et Alimentaire (PROSEA) le Programme de Survie de l'Enfant/Santé de la Reproduction (SR), le Programme de Renforcement des Infrastructures Communales (PRIC) et le Programme d'Appui à la Paix et la Décentralisation au Sahel Occidental (PADEP). Les objectifs de ce dernier programme sont d'une part, de développer les

institutions locales de prévention et de médiation des conflits et d'autre part de faciliter l'appropriation par les populations du processus de la décentralisation en cours. Ce programme comprend trois projets : la radio F.M., l'Institut Rural d'Éducation Civique et l'Initiative de gestion des conflits. Un paquet d'expériences a été capitalisé pour le processus de règlement des conflits tant Nord-Est que dans les premières médiations des parlementaires dans les difficultés inter-ethniques de Niore du Sahel en 1997. Le travail de Jam Sahel est ici basé sur le principe des rencontres intercommunautaires sous la facilitation des élus et des personnes-ressources. Il développe une approche communautaire de la résolution des conflits d'accès aux ressources naturelles qui connaît une consécration au Sahel occidental à travers les comités de suivi des accords de paix intercommunautaires.

Ce combat d'avant garde, mené par l'ONG JAM SAHEL « Paix et Développement au Sahel », se fait en collaboration avec l'Institut International pour l'Environnement et le Développement (IIED) sur financement de l'Agence Norvégienne pour le Développement (NORAD).

**Contact : Aly DAMA**  
**Coordonateur JAM SAHEL,**  
**BP 4021 Bamako**  
**Email: jam.sahel@datatech.toolnet.org**

---

## **Compte rendu: De Fana à Koudougou...**

---

### **ATELIER NATIONAL DU MALI**

Dans le cadre du programme « Réussir la Décentralisation », un atelier national de planification a eu lieu les 2 et 3 avril 2001, à Fana au Mali. Cet atelier a été l'occasion de mieux comprendre l'environnement et les enjeux institutionnels de la décentralisation et de la GRN au Mali. Il a également été le lieu d'un partage d'expériences entre des organisations travaillant à différents niveaux. Partant de ces cas concrets, quatre axes de collaboration ont été définis. Les thèmes d'étude retenus sont: le contexte juridique et foncier, la planification communale de la GRN, les conventions locales, et la prévention/gestion des conflits et les contraintes et difficultés liées aux transferts des compétences. Sur la base de ces thèmes, les participants se sont organisés en groupe de recherche actions avec un coordonnateur pour chaque groupe.

### **AFB**

### **ATELIER NATIONAL DU BURKINA**

L'atelier national de planification de la mise en œuvre du programme « Réussir la Décentralisation » s'est tenu les 19 et 20 Avril 2001 à Koudougou. L'atelier a réuni 39 participants représentant les structures de l'État, les projets, les ONG, les organisations paysannes ; les élus locaux, le représentant de l'ASDI au Burkina Faso ainsi que deux personnes de IIED. Après la présentation d'une communication introductive sur la décentralisation au Burkina Faso, les participants ont été répartis en groupes pour approfondir la réflexion et identifier des axes généraux de travail devant alimenter le programme. Ils ont ensuite défini quelques actions prioritaires et désigné des têtes de file pour l'animation de chaque axe de travail. La coordination nationale du

programme sera assurée conjointement par le GRAF et la CND. MBG

## A suivre: Perspectives Rio+10

Lors de la conférence de Rio, en 1992, la prise de conscience de l'enjeu planétaire de la gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement s'est particulièrement accentuée. En effet, ce sommet a débouché sur l'adoption de deux grandes conventions relatives aux changements climatiques et à la diversité biologique ainsi que par l'élaboration d'un programme d'action pour le développement durable. A partir de ce programme que la conférence a élaboré l'Agenda 21 ou Plan Mondial d'Actions pour le 21<sup>e</sup> siècle qui cherche à promouvoir un développement social, économique et environnemental durable. Dans le souci de définir les lignes directrices devant orienter la mise en œuvre de ces stratégies, le Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation pour la Coopération et le Développement Économique (OCDE) a travaillé en partenariat avec huit pays en développement (Bolivie, Burkina Faso, Ghana, Namibie, Népal, Pakistan, Tanzanie et Thaïlande) afin d'évaluer les expériences engagées en matière d'élaboration et de mise en œuvre des stratégies nationales de développement durable et d'en tirer des enseignements pour l'avenir.

### La définition de lignes stratégiques pour le développement durable

Entamée en 1999, cette initiative de l'OCDE a permis d'impulser dans les différents pays concernés une dynamique de dialogue impliquant les institutions publiques, le secteur privé et la société civile. La synthèse des résultats des dialogues nationaux et des différents ateliers internationaux a permis de définir des lignes directrices pour les stratégies de développement durable. Les conclusions et recommandations de ce rapport serviront de base pour réévaluer la politique de coopération de l'OCDE lors de la session d'automne 2001

des Ministres chargés de l'économie des principaux pays donateurs. En outre, elles devront être exploitées par les pays en développement pour l'élaboration et/ou la révision de leurs stratégies de développement durable. Le «*Guide de politique pour les stratégies de développement durable au plan national*» propose un code de conduite et des lignes d'actions destinées à promouvoir de meilleures pratiques en matière de développement. Il indique de quelle manière les agences de coopération devraient appuyer les pays en développement dans de tels processus. Il insiste également sur la nécessité de construire les programmes de coopération à partir du cadre de référence adopté par les pays en développement. Par ailleurs, les agences de coopération devraient s'engager à renforcer la cohérence des cadres de planification existants, à améliorer l'efficacité de la coordination de leurs interventions sous l'autorité de la partie nationale et à favoriser une réelle appropriation des stratégies par les différents acteurs nationaux.

### L'établissement de mécanismes d'articulation entre l'initiative du CAD et le processus de Rio+10

Le processus de préparation du Sommet mondial sur le développement durable, Rio + 10, offre l'opportunité de développer une réflexion critique sur les pratiques innovantes et les tentatives de mise en cohérence des interventions des bailleurs de fonds dans plusieurs secteurs. Dans le cadre de ce processus de Rio + 10, les différents acteurs (État, société civile et bailleurs de fonds) sont interpellés en vue de procéder, chacun au niveau qui le concerne, à l'identification des contraintes et à la définition de principes généraux propres à inspirer les pratiques d'élaboration des politiques et à améliorer les stratégies de mise en œuvre des plans et programmes.

Dans cette perspective globale, il convient de procéder à une revue des systèmes de coopération en vue d'identifier les facteurs d'amélioration des pratiques d'aide au développement. Cette volonté d'optimiser les dispositifs de coopération existants doit s'accompagner d'un effort tendant à renforcer la capacité des acteurs nationaux à faire face aux défis qui les interpellent.

Le forum africain qui s'est tenu récemment à Dakar marque le début d'un processus participatif de concertation dont la finalité est d'évaluer le chemin parcouru depuis le sommet

de Rio, d'identifier les défis majeurs qui se posent, de définir les principes directeurs qui doivent sous-tendre les stratégies de développement durable ainsi que les types d'appui que la communauté internationale doit apporter aux pays en développement dans la formulation et la mise en œuvre de leurs politiques de développement économique et social.

**Oussouby Touré**  
Cabinet d'appui/conseil

## **Concept en bref:** **Une vision de** **« l'apprentissage »**

Pilier des groupes constitués par l'IIED et ses partenaires, l'apprentissage peut être défini comme une accumulation intentionnelle de connaissances acquises dans un processus d'action. Dans ce « learning by doing », les résultats de la recherche sont directement mobilisables par les participants. Les leçons tirées de ce processus itératif servent de manière pragmatique à impulser le changement d'autant qu'elles résultent d'expériences endogènes. C'est donc dire que l'apprentissage est de manière consubstantielle, lié à la participation des acteurs .

**SMT**

## **Humeur, Humour...** **Si vieux, si sage!**

Un fou entre en trombe dans une salle de réunion et crie: « vite j'ai besoin du plus vieux d'entre vous! » Le plus âgé se lève et l'accompagne en disant plein de sagesse: « je vais voir ce qu'il veut. Ca va aller plus vite que d'appeler la sécurité! » Deux minutes plus tard ,en effet, le fou entre à nouveau dans la salle, les habits maculés de sang, plus agressif que jamais et repose la même question... Silence... Le vieillard, vers lequel les regard se tournent, se met à pleurer en réclamant avec insistance son biberon et sa maman. Pas si vieux que ça, mais très très sage !!!!

**Notre adresse e-mail a changé, pour nous  
joindre, désormais, écrivez à: <iiedsen@sentoo.sn>**

*Rédacteur*

*Awa Faly BA*

*L'équipe de Rédaction*

*Fatou NDIAYE*

*Mamadou Bara GUEYE*

*Mame Marième FALL*

*Serigne Mansour TALL*